



Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement  
Office de l'assurance-chômage

## Programme d'initiation

Le programme d'initiation élaboré par l'employeur indique la charge de travail effective justifiant les allocations d'initiation au travail (AIT) demandées. Ce programme doit être soumis à l'ORP responsable avec le dossier de demande d'AIT au plus tard 10 jours avant l'entrée en fonction de la personne à initier.

### Entreprise

---

### Personne à initier

---

Nom	Prénom	N° AS
Profession apprise	Initiation en tant que	
Durée de l'initiation de	à	

Mois	Domaines et activités	Durée de l'initiation	Personne responsable
1			
2			

Programme d'initiation

Mois	Domaines et activités	Durée de l'initiation	Personne responsable
3			
4			
5			
6			
7			

Mois	Domaines et activités	Durée de l'initiation	Personne responsable
8			
9			
10			
11			
12			